

BROCHURE

TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL
PAR EQUIPES**

FEDERAL/ FEDERAL 1

GYMNASTIQUE FEMININE

5/6 et 7 juillet 2019

Limoges (87)





« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. A travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

//CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



01/ CONSIGNES GENERALES

Chaque ASSOCIATION doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer SON DOSSIER (*même les associations arrivant le samedi*) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION ! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Marie-Odile HANSENS : 06 42 04 47 47 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.

L'accès des salles de compétition sera interdit le vendredi

Accueil

PALAIS DES SPORTS BEAUBLANC

23 Boulevard de Beaublanc

87100 LIMOGES

07 86 15 99 29

06 71 57 90 86

(Lignes ouvertes exclusivement durant le championnat)

Mail : nationalfscf.limoges2019@gmail.com

1. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 5 JUILLET 2019

- 16 h-23h : Accueil des associations et des juges au Palais des Sports Beaublanc, 23 Bd de Beaublanc Limoges 87100
- 18 h 00 : Rassemblement des championnes 2018 devant le stade des sports Beaublanc
- 18 h 30 : Réception et remise des Drapeaux fédéraux et des trophées Annick Louvard et Jean Vintzel
- 20 h 30 : Réunion du comité technique salle du stade Beaublanc

1.2 SAMEDI 6 JUILLET 2019

- A partir de 6h30 **FEDERAL JEUNESSES/AINEES**
Palais des Sports Beaublanc
23 Boulevard de Beaublanc,
87100 Limoges
- A partir de 7h00 **FEDERAL 1 AINEES**
Gymnase Henri Normand
3 Allée Maréchal Franchet d'Esperey,
87100 Limoges
- A partir de 7h45 **FEDERAL 1 JEUNESSES**
Gymnase Jean Lebail
11 Rue Jean Le Bail,
87100 Limoges

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Palais des Sports Beaublanc
23 Boulevard de Beaublanc,
87100 Limoges

Fin du contrôle des points à 21h30.

- 21 h 00-23 h 30 : **Fête de Nuit**
Palais des Sports Beaublanc, 23 Boulevard de Beaublanc, **87100 Limoges**
- 21 h 00 **Repas officiel**
Stade de Beaublanc, 23 Boulevard de Beaublanc, **87100 Limoges**

1.3 DIMANCHE 17 JUIN 2018

9 h 30	Accueil de toutes les associations au Palais des Sports Beaublanc 65, Rue de Bellac, Boulevard de Beaublanc, 87100 Limoges
10 h – 10h45	Entrée des drapeaux, des associations, des juges, du club organisateur avec les trophées puis les bénévoles
10h45-13h30 :	Temps fort sur le thème du « PASSION » Discours du Président Général de la Fédération Palmarès et défilé des championnes
13h30	Distribution panier repas

2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la Fédération

Christian BABONNEAU

Vice-présidente de la Fédération en charge de la
coordination des activités « Gymniques et d'Expression »

Dominique JOLY

Membre du comité directeur de la Fédération
Déléguée à la gymnastique féminine

Sophie ERIDIA

3. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

Fonction			Nom
RESPONSABLE NATIONAL			Youri DARBOURET
RESPONSABLE DE LA COMPETITION			Elisabeth JEAN
PRESIDENTE DU JURY			Marie Odile HANSENS
DIRECTEUR DE CONCOURS	FJ	FA	Marie-Laure LOSANO
DIRECTEUR DE CONCOURS	FJ	FA	Carole NYS
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	FJ	FA	Elisabeth MORICET
RESPONSABLE SECRETARIAT	FJ	FA	Marie Christine JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS	F1A		Monique SOURISSEAU
DIRECTEUR DE CONCOURS	F1A		Régine MORA
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F1A		Lionel GRES
FEDERAL FORMATEUR EN FORMATION	F1A		Frédérique BOUCHAUD
SECRETARIAT	F1A		Claire DARIUS
DIRECTEUR DE CONCOURS	F1J		Catherine DENNEBOUY
DIRECTEUR DE CONCOURS	F1J		Corinne GROCHULSKA
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F1J		Germinal FLORES
SECRETARIAT	F1J		Pierre DIEBOLD
RESPONSABLE MATERIEL			Jean PARISSE
CONSULTANT VIDEO			Laurent LALOUX

HORAIRES SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des horaires
par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

4. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition

Gymnastes (cf. art 20.4 – PF 2019)

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe (*les marques de fabrication peuvent être différentes*).
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- **Le port de l'écusson n'est pas obligatoire.** Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs (cf. art 9.1 – PF 2019)

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2018).

Juges (cf. art 12.5 – PF 2019)

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine

Pour tous, impérativement tennies ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES :

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 45 minutes après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

FIN DU CONTRÔLE DES POINTS : 21h30

RAPPEL

Art. 22.2 – PF 2019

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Article 23.5 –PF 2019

Il est absolument interdit de présenter une équipe avec un nombre de gymnastes inférieur ou supérieur à celui qui est imposé (voir Art 24). L'équipe doit concourir dans la catégorie correspondante à son effectif réel.

23.5.1 : Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée.

23.5.2 : Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note a 0.

23.5.3 : Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le Mouvement d'Ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum impose de gymnastes de la catégorie, une pénalité de **8 points** est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, (voir Art. 10.2).

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 PF 2019

Sur un même championnat, par manque d'effectif, il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe « Aînées », de faire concourir en Aînées, des gymnastes qui sont en dernière année Jeunesses, selon les quotas autorisés ci-dessous :

Catégories fédérales

Catégories Fédérales	
Fédéral	2 gymnastes
Fédéral 1 et 2	
Fédéral 2 et 3	

Ces gymnastes :

- Effectuent au maximum le 5^{ème} degré
- Respectent les normes d'agrès Ainées
- Exécutent le Mouvement d'Ensemble Ainées.

Dans un concours se déroulant sur une journée ou étalé sur un ou deux week-ends, ces gymnastes ne peuvent pas participer en catégorie Jeunesses.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10 du Programme Fédéral 2019.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

RECLAMATIONS- (art. 11 –PF 2019)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- Du Responsable de la CNGF,
- Du Président du Jury,
- Du Responsable des Juges du plateau,

Qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTRÔLEURS DE LICENCES

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

En Fédéral Aînées et Jeunesses, les jurys noteront à 3, la moyenne des 3 notes sera faite et la moyenne de la note sera reportée à 3 chiffres après la virgule.

Les jurys notent tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F1A, les 6^{ème} degré seront jugés par :
 - o Les jurys des agrès N°1 et N°2 en table de saut et en poutre,
 - o Par les 2 premiers jurys des agrès N°1 et N°2 en Barres
 - o Par le premier jury de chaque agrès en sol,
- En F1J, les 5^{ème} degré seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, et en sol, le premier jury de chaque agrès jugera aussi les 5èmes.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI

Il est demandé aux Juges :

- De ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- De conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTON de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : à Pascal LEGOUIC : 01 43 38 89 87 ou pascal.legouic@fscf.asso.fr

* à la responsable du jury : Marie Odile HANSENS : 06 42 04 47 47 ou damod.hanssens@orange.fr

* à l'organisateur : 07 86 15 99 29 - mail : nationalfscf.limoges2019@gmail.com

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

Briefing des entraîneurs :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

Contrôle des licences :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

Pour les F1J et F1A, on rajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort pour **la main droite** et on mettra le numéro de l'association sur la **main gauche**.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

FA	FJ	F1A	F1J
----	----	-----	-----

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière CNGF Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure

F1A	F1J
En F1A, les 6èmes degrés seront jugés par : <ul style="list-style-type: none">- Les jurys des agrès N°1 et N°2 en table de saut et en poutre,- Par les 2 premiers jurys des agrès N°1 et N°2 en Barres- Par le premier jury de chaque agrès en sol.	En F1J, les 5èmes degrés seront jugés par les jurys des agrès N°1 et N°2, et en sol, le premier jury de chaque agrès jugera aussi les 5èmes.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche répartition des gyms et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

Le mouvement d'ensemble

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

Les mouvements d'ensemble se dérouleront dans des salles attenantes au plateau de compétition.

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut – Ensemble – Barres – Poutre - Sol

FEDERAL JEUNESSES ET AINEES

LIEU Palais des sports
23 Boulevard de Beaublanc
87100 LIMOGES

DIRECTEURS de CONCOURS Marie Laure LOSANO
Carole NYS

RESPONSABLE des JUGES Elisabeth MORICET

TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 26.8 - PF 2019)

Nombre de Jeunes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	6	12	6	0
Nombre d'Aînées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	6	12	6	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 12 minutes pour le Fédéral Jeunes-15 minutes pour le Fédéral Aînées

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 6 juillet 2019

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRÈS

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral Jeunesses

SAUT

Fédéral Jeunesses

BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral Jeunesses

POUTRE

Fédéral Jeunesses

SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite)
12 gyms au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5ème				
	5ème				
	4ème				
	4ème				
	5ème				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5ème				
	5ème				
	4ème				
	4ème				
	5ème				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2005 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 6 juillet 2019

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral Aînées

SAUT

Fédéral Aînées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral Aînées

POUTRE

Fédéral Aînées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

.....
 Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
 Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne) (case jaune obligatoire, case grise interdite)
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant. Les gymnastes de 2005 auront les N° 13 et 14.

Fédéral Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5ème - 6ème				
	5ème - 6ème				
	5ème - 6ème				
	3ème - 4ème				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

.....
Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5ème - 6ème				
	5ème - 6ème				
	5ème - 6ème				
	3ème - 4ème				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 AINEES

LIEU : Gymnase Henri Normand
3 Allée Maréchal Franchet d'Esperey,
87100 Limoges

DIRECTEURS de CONCOURS Monique SOURISSEAU
Régine MORA

RESPONSABLE des JUGES Lionel GRES
Frédérique BOUCHAUD (JFF)

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Ainées (art. 26.8 - PF 2019)

Nombre d'ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	3	5	7	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 22 minutes pour 2 équipes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 ^{er} agrès, puis 5 min
2 Barres asymétriques	6	7 min au 1 ^{er} agrès, puis 6 min
3 Poutre	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Sols	8	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2005 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 6 juillet 2019

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral 1 Aînées

SAUT

Fédéral 1 Aînées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral 1 Aînées

POUTRE

Fédéral 1 Aînées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

.....

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite)

12 gyms au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant. Les gymnastes de 2005 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

.....

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 JEUNESSES

LIEU : Gymnase Jean Lebail
11 Rue Jean Le Bail,
87100 Limoges

DIRECTEURS de CONCOURS

Catherine DENNEBOUY
Corinne GROCHULSKA

RESPONSABLE des JUGES

Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Jeunesses (art. 26.8 PF 2019)

Nombre de jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	3	5	9	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 ^{er} agrès, puis 5 min
3 Barres Asymétriques	6	7 min au 1 ^{er} agrès, puis 6 min
4 Poutre	8	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Sol	8	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 6 juillet 2019

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :
N°

Nom de l'Association :
N°

Fédéral 1 Jeunesses

SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Fédéral 1 Jeunesses

BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :
N°

Nom de l'Association :
N°

Fédéral 1 Jeunesses

POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Fédéral 1 Jeunesses

SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

.....
 Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste par ligne), (case jaune obligatoire, case grise interdite)
12 gyms au maximum. Cases jaunes obligatoires, grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

DIMANCHE

- 9 h 30 Accueil de toutes les associations au Palais des Sports Beaublanc
23 Boulevard de Beaublanc, **87100 LIMOGES**
- 10 h – 10h45 Entrée des drapeaux, des associations, des juges, du club organisateur
avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h00 : Temps fort sur le thème du « **PASSION** »
Discours du Président Général de la Fédération
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h00 : Distribution panier repas

Programme Festival de clôture

- ∞ Entrée des drapeaux des associations
- ∞ Entrée et présentation des associations devant le public et montée dans les gradins, pour cela elles seront guidées par des bénévoles.
- ∞ Entrée des Juges
- ∞ Entrée des gymnastes de l'ELAN et ELFES de Limoges et des bénévoles
- ∞ Mot du Maire ou de son représentant de Limoges et du Président général de la FSCF ou de son représentant
- ∞ **Temps de sens** : thème de **LA PASSION**
- ∞ Fédéral 1 Aînées :
 - Ensembles (exécution) puis palmarès des ensembles
 - Palmarès F1 Aînées
- ∞ **Temps de sens**
- ∞ Fédéral 1 Jeunesses
 - Ensembles (exécution) puis palmarès des ensembles
 - Palmarès F1 Jeunesses
- ∞ **Temps de sens**
- ∞ Fédéral Aînées
 - Ensembles (exécution) puis palmarès des ensembles
 - Palmarès Fédéral Aînées
- ∞ **Temps de sens**
- ∞ Fédéral Jeunesses
 - Ensembles (exécution) puis palmarès des ensembles
 - Palmarès Fédéral Jeunesses
- ∞ Transmission du témoin de Limoges 2019 à xxxx 2020
- ∞ Défilé des championnes

Info : *Pour chaque palmarès, les gyms de chacune de leurs catégories descendront sur le plateau et, sauf pour les équipes championnes, les gyms remonteront dans les tribunes à la fin du palmarès.*

7. CONSIGNES POUR LES DIFFERENTES FESTIVITES

TENUE des ENTRAINEURS :

Pour tout le weekend, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2019).

Les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue règlementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Festival de clôture :

- Justaucorps
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus dans le palais des sports pour le festival.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte, tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70 cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5 page 10)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

- Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.
- Pour toutes les manifestations :
 - Respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
 - Participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers le plaisir d'être ensemble.

- Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la CNGF qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance

ORDRE D'ENTREE DANS LE PALAIS DES SPORTS

- Les drapeaux des associations
- Les associations
- Les Juges
- Gymnastes de l'association organisatrice : LES ELAN et ELFES DE LIMOGES
- Les bénévoles avec les drapeaux et trophées fédéraux

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Aînées pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte

Fédéral Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées 1-2-3

Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Fédéral Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses 1-2-3

Fédéral 1 Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Jeunesses 1 Aînées 1-2-3

Les coupes pour les autres équipes ne seront remises qu'à partir de 13 h 00 dans l'enceinte du Palais des Sports.

Le palmarès ne sera pas édité sur papier. Il sera affiché à l'entrée du Palais des Sports à la fin de Festival de clôture et sera consultable dès la fin sur le site de la FSCF.



Fédération
Sportive
et Culturelle de France

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris